Conservation Council of New Brunswick
Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick

Investir dans l'efficacité énergétique pour remédier à la pauvreté énergétique

Objet

Les auteurs de ce document mettent en lumière le rôle de l'efficacité énergétique pour rendre la vie plus abordable pour les Néo-Brunswickois, surtout ceux aux prises avec de la pauvreté énergétique. Ils soulignent la nécessité de consentir davantage d'investissements et d'élaborer de meilleurs programmes et des politiques plus solides pour veiller à ce que davantage de ménages, surtout les familles à faible revenu, puissent profiter de mises à niveau éconergétiques comme une meilleure isolation, une thermopompe et des fenêtres étanches.

Résumé de la question

La pauvreté énergétique est un enjeu urgent au Nouveau-Brunswick : 36,3 % des ménages ont de la difficulté à payer leurs factures énergétiques (HDC, 2024). Les récents investissements du gouvernement (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2023) en efficacité énergétique sont un pas dans la bonne direction, mais il faut davantage de fonds et de meilleures stratégies de déploiement pour accroître au maximum leurs retombées. Des mesures d'efficacité énergétique peuvent réduire les coûts énergétiques des ménages, réduire les émissions de carbone et améliorer les conditions de vie, surtout pour les populations vulnérables (Agence internationale de l'énergie, 2019).

Contexte et difficultés

La pauvreté énergétique touche 19 % des ménages canadiens (Riva et coll., 2021), et ce sont les régions rurales, les provinces de l'Atlantique, les personnes âgées, les ménages monoparentaux et les personnes handicapées qui en subissent les répercussions les plus importantes.

Au Nouveau-Brunswick, 36,3 % des ménages sont confrontés à de la pauvreté énergétique. Parmi les principaux facteurs mentionnons (CCNB, 2023) :

- Les maisons anciennes ou mal entretenues.
- Les coûts énergétiques élevés dans les régions rurales.
- Des options limitées pour les locataires qui souhaitent améliorer leur efficacité énergétique.

En dépit de ses vastes répercussions, la pauvreté énergétique n'est pas reconnue comme un enjeu politique distinct au Canada, ce qui complique la mise en œuvre de solutions efficaces.

Recommandations

1. **Adopter les derniers codes du bâtiment :** Le Nouveau-Brunswick doit immédiatement adopter les derniers codes modèles nationaux, y compris les codes à deux volets, en 2025 au plus tard ainsi que les normes énergétiques sur les bâtiments carboneutres (Efficacité énergétique Canada, 2024). Cet engagement permettra de créer un cadre de travail afin d'améliorer l'efficacité énergétique à long terme des nouvelles constructions, et d'aligner la province sur les objectifs énergétiques nationaux.
2. **Établir des normes d'efficacité énergétique minimales pour les propriétés locatives :** Introduire des règlements provinciaux qui exigent des unités locatives qu'elles respectent des normes d'efficacité énergétique d'ici à 2030. Il faut prendre des mesures comme les mises à niveau de l'isolation, l'étanchéisation des fenêtres et des systèmes CVCA modernes, selon l'exemple couronné de succès des normes minimales sur l'efficacité énergétique du R.-U. (Gouvernement du R.-U., 2023).
3. **Accroître le financement pour les rénovations domiciliaires éconergétiques :** Offrir l'aide pluriannuelle continue du Programme éconergétique amélioré (PEA) et accroître le financement octroyé pour les initiatives d'efficacité énergétique. Les initiatives doivent être axées sur des rénovations énergétiques domiciliaires complètes, notamment par la mise à niveau de l'isolation, le remplacement des systèmes de chauffage obsolètes, comme les chaudières au mazout, et l'installation de portes et de fenêtres éconergétiques afin d'assurer une étanchéisation adéquate.
4. **Offrir des prêts et des subventions sans intérêt :** Offrir des prêts et des subventions sans intérêt pour aider les propriétaires, les locataires et les entreprises à avoir les moyens de procéder à des mises à niveau éconergétiques comme une thermopompe, des panneaux solaires et une meilleure isolation. Ces programmes peuvent réduire les obstacles financiers, accorder la priorité aux ménages à faible revenu et accélérer l'adoption de technologies permettant de réduire les coûts et le carbone.
5. **Formation supplémentaire pour les professionnels de l'efficacité énergétique :** Investir dans des programmes de formation pour former une main-d'œuvre compétente capable de répondre à la demande croissante de rénovations et d'installations éconergétiques.
6. **Rationaliser l'accès aux programmes fédéraux :** Collaborer avec des initiatives fédérales, comme le Programme canadien pour des maisons abordables plus vertes

pour que les résidents puissent facilement obtenir des subventions, des prêts et d'autres ressources afin d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison.

Importance et répercussions

- **Faciliter l'atteinte des objectifs climatiques :** Les améliorations en matière d'efficacité énergétique aident à réduire les émissions de carbone, ce qui permet au Nouveau-Brunswick de respecter ses promesses climatiques tout en améliorant la santé publique en réduisant la pollution atmosphérique associée à l'utilisation des combustibles fossiles (Clean Energy Canada, 2023).
- **Adhésion du public :** L'Assemblée des citoyens de l'Atlantique du Conseil de conservation (CCNB, 2024) sur l'abordabilité de l'énergie et l'Assemblée des citoyens du Nouveau-Brunswick (CCNB, 2023), composées de contribuables locaux, ont vivement appuyé les mesures gouvernementales visant à aider les résidents à procéder à la transition énergétique. Cette forte adhésion du public souligne l'urgence de remédier à la pauvreté énergétique par des politiques équitables et ciblées.
- **Pauvreté énergétique :** Il est possible d'atténuer substantiellement la pauvreté énergétique en remédiant aux inefficiences domiciliaires. Les mesures favorisant l'efficacité énergétique réduisent directement les factures énergétiques des ménages de sorte à améliorer l'abordabilité pour les familles à faible revenu et à favoriser une plus grande équité énergétique.

Analyse

Répercussions sur les parties prenantes et les titulaires de droits

1. **Ménages à faible revenu :** Les coûts énergétiques élevés affectent de façon disproportionnelle les ménages à faible revenu, pour lesquels le chauffage et la climatisation domiciliaires sont devenus un fardeau financier. Des rénovations éconergétiques permettraient d'abaisser les factures des services publics et amélioreraient le confort domiciliaire.
2. **Propriétaires d'immeubles locatifs :** Des mises à niveau éconergétiques pourraient certes nécessiter des investissements initiaux, mais ils rehausseraient la valeur des immeubles, réduiraient le roulement des locataires et augmenteraient l'attrait de la location en abaissant les coûts énergétiques pour les occupants.
3. **Professionnels de l'efficacité énergétique :** Un élargissement des programmes éconergétiques augmenterait la demande de métiers spécialisés, ce qui créerait des possibilités d'emploi et favoriserait la croissance du secteur. Les initiatives de formation de la main-d'œuvre assureraient la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée pour répondre à cette demande.

4. **Énergie NB :** Des maisons et des entreprises plus éconergétiques stabiliseraient la demande d'électricité en préservant mieux les infrastructures, en réduisant les pressions suscitées par les heures de pointe et en améliorant la fiabilité globale du réseau. Une demande moins grande réduirait aussi la nécessité d'acquérir de nouvelles capacités de génération coûteuses.
5. **Gouvernement du Nouveau-Brunswick :** Un investissement dans l'efficacité énergétique réduirait les dépenses publiques concernant les programmes d'aide énergétique, réduirait les émissions de gaz à effet de serre et correspondrait aux promesses provinciales concernant le changement climatique.

Risques et perspectives

Risques :

- Les coûts initiaux des rénovations et des mises à niveau énergétiques pourraient dissuader certains intervenants de participer sans aide financière adéquate.
- Une résistance de la part des locateurs ou des propriétaires qui pourraient considérer les normes d'efficacité énergétique comme des fardeaux financiers.

Perspectives :

- Des rénovations complètes et la mise à jour des codes du bâtiment positionneraient le Nouveau-Brunswick parmi les chefs de file des solutions de logement durables, et attireraient des investissements fédéraux et privés.
- Une meilleure efficacité énergétique réduirait la dépendance envers les combustibles fossiles en augmentant l'autonomie énergétique et en abaissant les émissions de gaz à effet de serre.

Situation actuelle :

Bien que le Nouveau-Brunswick ait fait des progrès dans ses investissements dans l'efficacité énergétique, les initiatives existantes n'ont pas la portée ni l'objectif stratégique nécessaires pour remédier efficacement aux taux élevés de pauvreté énergétique. En dépit d'un investissement fédéral et provincial de 50 millions de dollars dans le PEA, il y a encore une liste d'attente de personnes qui souhaitent obtenir de l'aide du programme à l'intention des ménages à faible revenu, ce qui met en lumière le fossé persistant au niveau de l'accessibilité. De plus, les familles au revenu moyen, de plus en plus affectées par la crise de l'abordabilité, ont besoin d'aide pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les coûts énergétiques des ménages.

Personne-ressource

Moe Qureshi, Ph.D., directeur de la politique et de la recherche sur le climat, Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick| moe.qureshi@conservationcouncil.ca| | 506-458-8747